

Eveil culturel et artistique 2024 subventionné par l'ONE

Convention entre la compagnie et le milieu d'accueil

A signer et à conserver dans vos dossiers respectifs

Entre la Compagnie : Collectif Accord'Art, ci-après dénommée « La Compagnie »
Représentée par (nom et fonction) : Martine DUCKERS, Présidente du collectif
Adresse : Rue Fonds des Tawes, 59 à 4000 LIEGE
et
Le milieu d'accueil (nom) : Crèche Les petites alouettes
Adresse : Rue de Gulden Bodem, 2A
Subrégion (Province/Région de Bruxelles-Capitale) : Bruxelles-
N° de téléphone : 02/410.16.78
Adresse mail : edehon@molenbeek.irisnet.be
N° de matricule ONE : 63/21012/15
Représenté par (nom et fonction) : Mme N. Vandeput (Secrétaire communale F.F) et Mr O. Mahy (Échevin délégué)

Il est convenu ce qui suit :

La Compagnie s'engage à donner une représentation du spectacle « Slouchaï » le :
10/06/24 à 9h30

Lieu : Crèche Les petites alouettes

**Ce spectacle subventionné par l'ONE est intégré dans une démarche
d'éveil culturel et artistique du milieu d'accueil.**

Le milieu d'accueil s'engage :

- ! à mettre à la disposition de la Compagnie un local adapté à cette activité culturelle ;
- ! à verser sa contribution financière de **150 €** à la Compagnie pour la représentation du spectacle, au plus tard à l'issue de la représentation.

Date et signature du représentant
du milieu d'accueil

Date et signature du représentant
de la Compagnie

29 mars 2024